

Réf: Dossier N° : 58591

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COTE D'IVOIRE INDUSTRIE CONSEIL » en abrégé «C2IC

»

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON BEL AIR, 23 BP 3215 ABJ 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COTE D'IVOIRE INDUSTRIE CONSEIL » en abrégé «C2IC ».

Objet: distribution et travaux .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 500 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON BEL AIR, 23 BP 3215 ABJ 23

GERANT: Monsieur GOGBE BENJAMAIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32869 du 19/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29351 du 19/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

